

Catégorie
Camion lourd
(Châssis 6 x 6)

Marque
NORDAP

Désignation du type / Signe de reconnaissance.
NDK 1 - 6 x 6

Ordre de type
N° 1621 y

Moyens de reconnaissance du type Désign. "NDK 1" en préfixe No. de châssis & s/plaquette construct.
 No de châssis frappé A droite, latéralement s/longeron devant essieu avant & s/plaq. constr.
 No de moteur frappé A droite, à l'avant sur bloc-moteur, devant pompe à injection & s/plaquette
 Constructeur du châssis NORDAP Kraftfahrzeuge G.m.b.H., LADENBURG a/Neckar (D)
 Constructeur du moteur KLOCKNER-HUMBOLDT-DEUTZ A.G., ULM (D)

MOTEUR DEUTZ
 Marque et type F 4 L - 514
 Genre En ligne, OHV
 Carburant Mazout
 Nombre cyl. 4 Temps 4
 Allègue 110 mm.
 Course 140 mm.
 CV-impôt 27,104
 Cylindres totaux 5'322 cm³
 CV. frein 85
 Refroidissement Air (turbo)
 Impl. du moteur A l'avant

CHASSIS
 Nombre d'essieux 3
 Entraînement sur toutes les roues.
 1. Frein A pied: Hydraulique combiné av. air comprimé, sur toutes les roues.
 2. Frein A main: Mécanique, à tambours, et serrage ext. sur roues des deux essieux arrières.
 3. Frein ----
 Frein de remorque Air comprimé, indirect
 Direction A gauche - A circulation billes
 Crochet de remorque Forme entonnoir "Rockinger"
 Nombre de vit. avant 5
 Vit. en 1^{re} vit. en prise dir. 64 km/h.

CARROSSERIE
 Constructeur NORDAP G.m.b.H., LADENBURG a/N.
 Genre / Forme Cabine fermée autrement Exécution individuelle
 Nombre de portes cabine 2
 Nombre de places ass. Total 2
 Avant 2 Milieu -- Arrière ---
 Nombre de places debout ---
 Pour motos: Siège arrière ---
 Sidecar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . sans cabine	kg.	kg.	4'400 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RS)	kg.	kg.	6'300 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	10'700 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	--- kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg. (2)
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque)			--- kg.
Pneumatiques: Dimension	8.25 - 20	10 Ply	M/M/M/M doubles
Capacité de charge (par pneu 1'760 kg.) par essieu	3'520 kg.	7'040 kg.	7'040 kg.

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V. resp. 24 V.

1)

Phares: Marque B O S C H

Feux de position (2, s/voit de cabine 2, dans les phares

Feux stop 2, combin. av. feux rouges, 20 W.

Indicateurs de direction: Syst. 2, flèches av. témoin

Avertisseur 1, électrique

Essuie-glace 2, électrique

Emplacement latéralement s/cadre pare-brise 1)

1) Eclairage du No de contr. 1, combiné, à gauche, 5 W. 1)

1) Feux rouges 2, combinés av. feux stop, 5 W. 1)

Syst. antibloquant Ampoules Bilux à cuiller

DIMENSIONS

Voie } avant 1'520 mm

Voie } arrière 1'730 mm

Largeur hors-tout AV. 2'200 AR. 2'250 mm

Empilement (3'300 + 1'100) 3'850 mm

Longueur hors-tout 6'070 mm

Hauteur (non chargé) 2'570 mm

Garde au sol 250 mm

Porte à faux, arrière 1'300 mm

Crochet de remorque (haut, dep. sol) 900 mm

Crochet de rennequin (porte à faux) 1'500 mm

Diastrie de braguage ext. gauche 2'750 mm

Diastrie de braguage ext. droite 1'700 mm

Dim. inférieures

Longueur du pont de charge

Largeur du pont de charge

Hauteur intérieure

Haut. du pont dep. le sol

Echelles (hauteur)

mm.
mm.
mm.
mm.
mm.
mm.

OBSERVATIONS

Orifice tuyau échappement dirigé à gauche, devant le 2ème essieu.

*) Charge utile: La charge utile accordée ne doit pas dépasser:

a/ 5 tonnes pour camion avec pont normal, et b/ 4 1/2 tonnes pour pont basculant, fourgon ou carrosserie spéciale.

Mesure du bruit: A 7 m. latéralement

au régime max. d'utilisation (2'300 t/m) = 88-90 Phons

bruit mécanique MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (voir N°)

1) Equipement: Modèle ou complété lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'expertise individuelle.

Témoins de largeur: Les témoins fixés sur pare-chocs avant doivent être modifiés de façon à ne pas dépasser la largeur de 2'250 mm.

2) Diamètre de braguage: Ne doit pas dépasser 18 mètres (mesure milieu des pneus avant) et doit être contrôlé lors de l'expertise du vhc.

Us et cis de l'expertise-type

LAUSANNE, Le 17. 6. 1955

28. 9. 1955

3.10.1955

La commission d'expertise-type